

COMPTE À REBOURS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE EN MATERNELLE

Critères en matière de santé



Au Kentucky, il y a des [critères en matière de santé](#) pour l'inscription à l'école. Ces critères sont établis par la loi de l'État. Les enfants doivent subir des examens médicaux. Ces examens sont essentiels pour que le personnel de l'école puisse répondre aux besoins médicaux des enfants.

Examens de santé	Date limite
Examen physique	Dans les deux mois après la rentrée scolaire
Examen dentaire	Au plus tard le 1 janvier de l'année de la maternelle
Examen des yeux	Au plus tard le 1 janvier de l'année de la maternelle



La vaccination des enfants doit aussi être à jour. Au moment de l'examen physique de votre enfant, demandez à votre prestataire si l'enfant a reçu tous les vaccins. Demandez une copie actuelle de son [attestation de vaccination du Kentucky](#). Les familles peuvent demander l'exemption à la vaccination pour des raisons médicales ou [religieuses](#). Si une famille le demande, elle doit toujours présenter une copie de l'attestation de vaccination de l'enfant. Les écoles devraient avoir le document de votre enfant dans les deux premières semaines de l'année scolaire.

Prenez rendez-vous au début de l'année. Le printemps est un excellent moment pour des rendez-vous chez les prestataires de soins de santé. Dans la communauté il y a beaucoup de ressources qui peuvent vous aider à avoir des soins de santé gratuits ou moins chers pour votre enfant.

- Visitez [Family Health Centers](#) pour trouver des prestataires, des services, et des informations dans votre langue préférée.
- Le coordinateur de [Family Resource Center \(FRC\)](#) de votre école peut vous donner des bons pour des examens de santé. Vous pouvez demander un interprète quand vous parlez au personnel de JCPS. Utilisez les [cartes 'I Speak'](#) pour demander un interprète.
- [Louisville Metro Public Health and Wellness](#) offre des vaccins pour l'inscription à l'école dans ses cliniques de Newburg et Dixie. Appelez le 502-574-5380 pour la prise de rendez-vous. Vous pouvez aussi vérifier le dossier de votre enfant s'il/elle a été vacciné dans le Comté de Jefferson.